

## FAITS SAILLANTS

### La composition de la fonction publique québécoise en 2020-2021

- En fin d'exercice financier, l'effectif de la fonction publique était réparti, outre l'Assemblée nationale, entre 22 ministères et 64 organismes et il était présent dans l'ensemble des régions du Québec.
- 61 271 ETC au total :
  - 52 056 ETC réguliers<sup>1</sup>
  - 8 044 ETC occasionnels
  - 1 171 ETC étudiants et stagiaires<sup>2</sup>
- 275 classes d'emplois (à l'exclusion des titulaires d'emplois supérieurs, des étudiants et des stagiaires).
- Répartition de l'ensemble des ETC par catégorie d'emplois :
  - Haute direction (1,2 %)
  - Cadre (5,9 %)
  - Professionnel (40,5 %)
  - Enseignant (0,8 %)
  - Technicien (23,8 %)
  - Personnel de bureau (16,0 %)
  - Agent de la paix (5,6 %)
  - Ouvrier (4,4 %)
  - Étudiant et stagiaire (1,9 %<sup>2</sup>)

### L'évolution de l'effectif en ETC de 2016-2017 à 2020-2021

- L'effectif de la fonction publique s'est accru de 9,2 % entre 2016-2017 et 2020-2021, ce qui représente 5 170 ETC de plus :
  - L'effectif régulier a augmenté de 13,3 % entre 2016-2017 et 2020-2021, soit une hausse de 6 110 ETC.
  - L'effectif occasionnel a diminué de 8,1 % entre 2016-2017 et 2020-2021, soit un recul de 712 ETC.
  - L'effectif étudiant et stagiaire a diminué de 16,2 % entre 2016-2017 et 2020-2021, soit une baisse de 227 ETC<sup>3</sup>.

1. Lorsqu'il est utilisé avec les mots *personnel*, *effectif* ou *employé*, l'adjectif « régulier » désigne ici le personnel à statut permanent ou temporaire.

2. En raison de l'arrondissement, la somme des ETC comme celle des pourcentages, n'est pas toujours égale à 100.

3. Les étudiants et les stagiaires ne sont assujettis à aucune forme de contrôle de l'effectif.

## L'évolution de l'effectif régulier en nombre de personnes de mars 2017 à mars 2021

- L'effectif régulier comptait 55 666 personnes en mars 2021. Il s'agit d'une hausse de 14,5 % depuis mars 2017, soit 7 044 personnes de plus.

## L'effectif régulier : les catégories d'emplois, le sexe et l'âge

- De mars 2017 à mars 2021, l'importance relative de la catégorie des professionnels a continué d'augmenter (de 41,9 % à 45,1 % de l'effectif régulier en nombre de personnes) par rapport aux catégories des techniciens (de 25,0 % à 24,5 % de l'effectif régulier) et du personnel de bureau (de 14,7 % à 12,5 % de l'effectif régulier).
- Les femmes comptaient pour 59,5 % de l'effectif régulier en mars 2021, comparativement à 58,6 % en mars 2017.
  - La proportion des femmes cadres dans l'effectif régulier a atteint 49,9 % en mars 2021, soit un accroissement de 3,4 points de pourcentage depuis mars 2017.
- La proportion des moins de 35 ans se situait à 15,5 % en mars 2021 contre 15,4 % en mars 2017.
- L'âge moyen de l'effectif régulier se situait à 46,1 ans en mars 2021, en diminution de 0,5 an par rapport à mars 2017.

## Le nombre de départs à la retraite

- Le nombre de départs à la retraite se situait à 1 859 en 2020-2021, comparativement à 2 569 en 2016-2017, soit une baisse de 710 départs.

## L'embauche de personnes membres de groupes cibles se poursuit

- La proportion d'embauches de personnes membres d'au moins un groupe cible (minorités visibles et ethniques, anglophone, autochtone, personne handicapée) dans l'ensemble du personnel régulier recruté se situait à 22,9 % pour l'année 2020-2021, soit une augmentation de 5,7 points de pourcentage par rapport à l'exercice financier 2016-2017.
- La proportion d'embauche de personnes membres de communautés culturelles se situait à 20,8 % en 2020-2021, soit une augmentation de 5,5 points de pourcentage par rapport à l'exercice financier 2016-2017.